

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 9 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 9 juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni, sous la présidence de Madame Émilie DUBOURGET, Maire.

Présents : Madame VASSEUR Marion et Messieurs BOA Cédric, DUBOURGET David, KANOUNNIKOFF Pierre, KRUZEL Arnaud, VAN BELLEGHEM Thierry.

Absent(s) excusé(s) : Mesdames CAMUS Marie-France, TIBÉRIO Laurence et Messieurs ENAULT Guillaume, MAHU Mickaël.

Secrétaire de séance : Monsieur KRUZEL Arnaud.

Le compte Rendu du 16 mars 2023 est approuvé à l'unanimité

ORDRE DU JOUR :

- **Objet : Désignation des délégués et des suppléants pour l'élection sénatoriale de 24 septembre 2023**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le code électoral, et notamment ses articles LO 275, LO 278, L. 283, L. 294, L. 295, L. 301, L. 309 à L. 311, LO 438-2, L. 439, L. 441, L. 442, L. 446, LO 473, L. 474, L. 475, LO 555 à L. 557

Vu le décret n°2023-198 du 23 mars 2023 relatif à la désignation des électeurs sénatoriaux et au grammage des circulaires et bulletins utilisés lors de l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire NOR INTA 1405029 C du 13 mars 2014 relative à l'élection et au mandat des assemblées et des exécutifs municipaux et communautaires ;

Vu la circulaire NOR IOMA 2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté préfectoral du 26 mai 2023 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire pour chacune des communes du département de l'Oise en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

CONSIDERANT que doivent être désignés au scrutin secret majoritaire à deux tours, 1 délégué puis 3 suppléants parmi les membres du conseil municipal ;

CONSIDERANT que le quorum est atteint ;

Le conseil a choisi pour secrétaire Monsieur KRUZEL Arnaud,

Le bureau électoral était présidé par Madame DUBOURGET Émilie,

Il comprenait Madame VASSEUR Marion et Messieurs BOA Cédric, KANOUNNIKOFF Pierre, VAN BELLEGHEM Thierry,

Madame DUBOURGET Émilie, Maire a fait part de sa candidature en tant que déléguée.

Premier tour de scrutin pour l'élection des délégués :

Madame le Maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2023.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 7

A déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

Majorité absolue : 4

Madame DUBOURGET Émilie a obtenu 7 voix

Le bureau électoral a proclamé élue déléguée au premier tour de scrutin :

Madame DUBOURGET Émilie

Madame DUBOURGET Émilie présente la liste des candidats suppléants :

Messieurs VAN BELLEGHEM Thierry, KRUZEL Arnaud, DUBOURGET David

Premier tour de scrutin pour l'élection des suppléants :

Madame le Maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2023.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 7

A déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

Majorité absolue : 4

Messieurs VAN BELLEGHEM Thierry, KRUZEL Arnaud, DUBOURGET David ont obtenus : 7 voix

Le bureau électoral a proclamé élus délégués au premier tour de scrutin :

Messieurs VAN BELLEGHEM Thierry, KRUZEL Arnaud, DUBOURGET David

Les élus désignés délégués ou suppléants ont tous accepté leur désignation.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Aucune information ni question diverse n'a été évoquée

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 28